

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception : 26 -08 - 15	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le :	N° d'enregigrement :
00 11: 14 "	1. Intitulé du projet	action eri
Plantation d'une vigne	- class I am a a	operation s-Jumph
2. Identi	fication du maître d'ouvrage ou du pétition	naire
2.1 Personne physique Nom AACOUTON	Prénom Jean -	Frangeri
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale		
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne marale		
RCS / SIRET 15,2,0,18,42,12	2, 3, 10, 0, 0, 11, Forme juridique	
	z à votre demande l'annexe obligatoire	
	i des seuils et critères annexé à l'article R. 12 imensionnement correspondant du projet	22-2 du code de l'environnement et
N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard d	es seuils et critères de la rubrique

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Défichement d'un tenain cadastri en lande pour réinvhalle de la vigne en 5^e Jospeh

Plantation d'une vigne en côteaux en Stateseph. Dans ces conditions, sols maignes, exposition optimale que l'on obtient les 5+ soreph les plus nacés et de grandes qualités.

4.3 Décrivez sommairement le projet

Nitroyage de la parcelle : déhoursaillage, on tronsorme les quelques anhes. Désouchage et bêchage pour enlever les racions qui pouraient entrainer des risques de pounidié. On installe un chemin d'accès qui canalise aussi l'eau ver le ravin d'écoulement existant. I objectif est de conserve le maximun de chalits avec les mun en pieure rèches lon ple la remin en cultur en implantera les nongs pour havailler en travers de la pente. Comme cela a été fait par nos ancestres.

Des compuns d'eau, le chemin d'accès servisant à conshipe l'eau van le navin qui soit dipa octrellement de panage d'eau en con de pluie le lut, est de limiter l'écosion on les problèmes en cas de forte pluie. A vilon dans les annèes 1950.55, le côteaux étaient tous exploités Notament plantés en vignes le but de re projet est la remise en culture, en respectant mes chalets que mon entlaints mes

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) admini La décision de l'autorité administra dossier(s) d'autorisation(s).	strative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? tive de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x)
Th.	
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédu	re d'autorisation ce formulaire est rempli
4.5 Dimensions et caractéristiques du p	rojet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées
	eurs caractéristiques Valeur
-	
4.6 Localisation du projet	
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques¹ Long°'_ "_ Lat°'"
	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°; 41° et 42°:
	Point de départ : Long ° _ ' _ " Lat ° _ ' _ "
	Point d'arrivée : Long ° _ ' _ " Lat ° _ ' _ "
=	Communes traversées :
	GS/III/G/IGS WG/G/GGGS.
4.7 S'agit-il d'une modification/extens	sion d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été	ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui 🔲 Non 🖵 autorisé ?
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un progra	ımme de travaux ?
Si oui, de quels projets se compose	re programme :

 $^{^{\}mathrm{l}}$ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.	Sensil	oilité en	vironnementale de la zone d'implantation envisagée
5.1 Occupation des sols	a a la au	- la lia:	
Quel est l'usage actuel des Son poncelle It de bround	sois su	A U	m hiche composé de petits boisement Elk ut cadantre en lande.
	occup	ation d	urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme es sols sur le lieu/tracé de votre projet ?
Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet	Sa Ag	nice	pre le est clamer en rome A.P.: Le protégue ou codantre. Là dire réservée à l'agriculture
Pour les rubriques 33° à environnementale ?	37°, le	e ou l	es documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation Oui Non
	nt, par	tous m	ne d'implantation envisagée : noyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet uv.fr/etude-impact
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		Y	
en zone de montagne ?		5	
sur le territoire d'une commune littorale ?		8	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		6	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		8	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?		8	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		Y	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-îl prescrit ou approuvé ?		ď	
dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
dans une zone de répartition des eaux ?		1	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?		X	
dans un site inscrit ou classé ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		Y	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?		Y	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine					
6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :					
Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
×.	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		8		
Possouroes	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		Y		
Ressources	Est-ii excédentaire en matériaux ?		Y	9).	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?		J		
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X		
.0	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		8		

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		Y	Elle ut déjà resertée à l'usage agricole.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		Y	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?		Y	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		8	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		d	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	The state of the s	8	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		8	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		}	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		8	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?		8	
#S	Engendre-t-il·la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		K	
Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		Y	Sa remire en culture de mes chalet jusqu'à mountenant abandonnes. et un plus pour motre patrimoine et l'histoire de motre village.
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	0	ð	s'activité agricole engendre de l'im pour l'exploitation mais aussi favoir le tourisme pour mos paysays et nos viros. Sa remise en culture de vi gne de cette celle constitue un par sou pour la aison épui est un peu plus lein.

Oul Non Si oui. décrivez lesquelles : 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ? Oui Non Si oui. décrivez lesquels : 7. Auto-évaluation (facultatif)
Oui Non Si oui, décrivez lesquels : 7. Auto-évaluation (facultatif)
Oui Non Si oui, décrivez lesquels : 7. Auto-évaluation (facultatif)
Oui Non Si oui, décrivez lesquels : 7. Auto-évaluation (facultatif)
Oui Non Si oui, décrivez lesquels : 7. Auto-évaluation (facultatif)
Oui Non Si oui, décrivez lesquels : 7. Auto-évaluation (facultatif)
Oui Non Si oui, décrivez lesquels : 7. Auto-évaluation (facultatif)
Oui Non Si oui, décrivez lesquels : 7. Auto-évaluation (facultatif)
Oui Non Si oui, décrivez lesquels : 7. Auto-évaluation (facultatif)
Oui Non Si oui, décrivez lesquels : 7. Auto-évaluation (facultatif)
Oui Non Si oui, décrivez lesquels : 7. Auto-évaluation (facultatif)
Oui Non Si oui, décrivez lesquels : 7. Auto-évaluation (facultatif)
7. Auto-évaluation (facultatif)
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou
To prose que cette étade ma pos d'intents. En effet il s'agit
d'un meelle en l'état de lande réservée à l'adjoutheur
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé? Expliquez pourquoi. Le pense que celle étude ma pos d'intériels. En effet l'agil d'une parcelle en l'étal de lande résavée à l'agriculture. A l'abandon mais planté en vigne dans les annis 1950, en naisons de celui-ci sont le quene, le phylloxera et le get le 1956 voir annexe ci-joint. Avec l'esser de l'appelation 3t Loseph la vigne en re remourse les manches et remettent la culture ces parcelles dans mes villages. Bien son en respectant ces chalets avet en mens en piène
a carions de celui-ci cont la cuera a chullance et la me
1956 Van annexe in wink Alex Com al De
2 r Joseph le vision de la appelation
Joseph in vigitain se remoune lamanines et remettent
in within the parcelle dans mes villages.
Bien ou en respectant ces chatels aved en mus en pilme
sicher, mais en creant que que inemin d'accès. M
& avantage de en lenames et de pouvoirs travailler
L'avantage de en lenames et de pouvoirs travailler
L'avantage de en l'enances et de pouvoirs travailler au plat - dans ces terrains à fates pentes. Mais aussi
Le pouvoir travailler men rob: treis, cheval pour lim
sicher, mais en créant que leque chemin d'accès. Plas availler de pouvoirs travailler en plat dans ces terrains à fates pentes. Mais aussi de pouvoir travailler non robs: treist, cheval pour lime l'emploi d'herbicide. Le biens à respecter l'environnement
au plat dans ces tenains à lute pouvoirs Mavaille au plat dans ces tenains à lute pents. Plais oursi de pouvoir travaille ne robs: truit, cheval pour l'impleri d'herbicide. Le "him à respecter l'environnement La loi n° 78417 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'arplique aux données nomifaires portées dans ce formulaire garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service distinatifie neur mous montes pour pouvoir l'acceptant de pairmement a nos enfants.

	8. Annexes					
8	.1 Annexes obligatoires					
	Objet					
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;					
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;					
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain :					
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou amériagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;					
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;					
8.	.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire					
	euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les arties auxquelles elles se rattachent					
	Objet					
-	on formic conte d'identité					
-						
L	Number Pacage					
	Cutification wifetion Since					
	Bail avec Mr Damand					
	Photocopies cartes portates,					
	Mandal Mr Dunama					
	9. Engagement et signature					
Je	e certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus					
	Fait à Vian le. 2010812015					
	Jean-François JACOUTON 16 impasse Banc - 07610 VION Tél. 06 88 75 81 45 Siret 520 812 223 00011 - APE 0121 Z N° TVA FR 63 520 812 223					

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES (Département : Le plan visualisé sur cet extrait est géré ARDECHE par le centre des impôts foncier suivant : **PRIVAS** PLAN DE SITUATION Commune : 1,Route des MINES BP 620 07006 VION 07006 PRIVAS tél. 04.75.66.12.00 -fax 04.75.66.12.49 cdif.privas@dgfip.finances.gouv.fr Section : ZB Feuille: 000 ZB 01 Échelle d'origine : 1/2000 Cet extrait de plan vous est délivré par : Échelle d'édition : 1/1000 Date d'édition : 21/08/2015 (fuseau horaire de Paris) cadastre.gouv.fr Coordonnées en projection : RGF93CC45 ©2014 Ministère des Finances et des Comptes publics 1841600 1841500 291 4213700 290 b 281 n°31 b 324 4213600 4213600 275 365 274 366

1841600

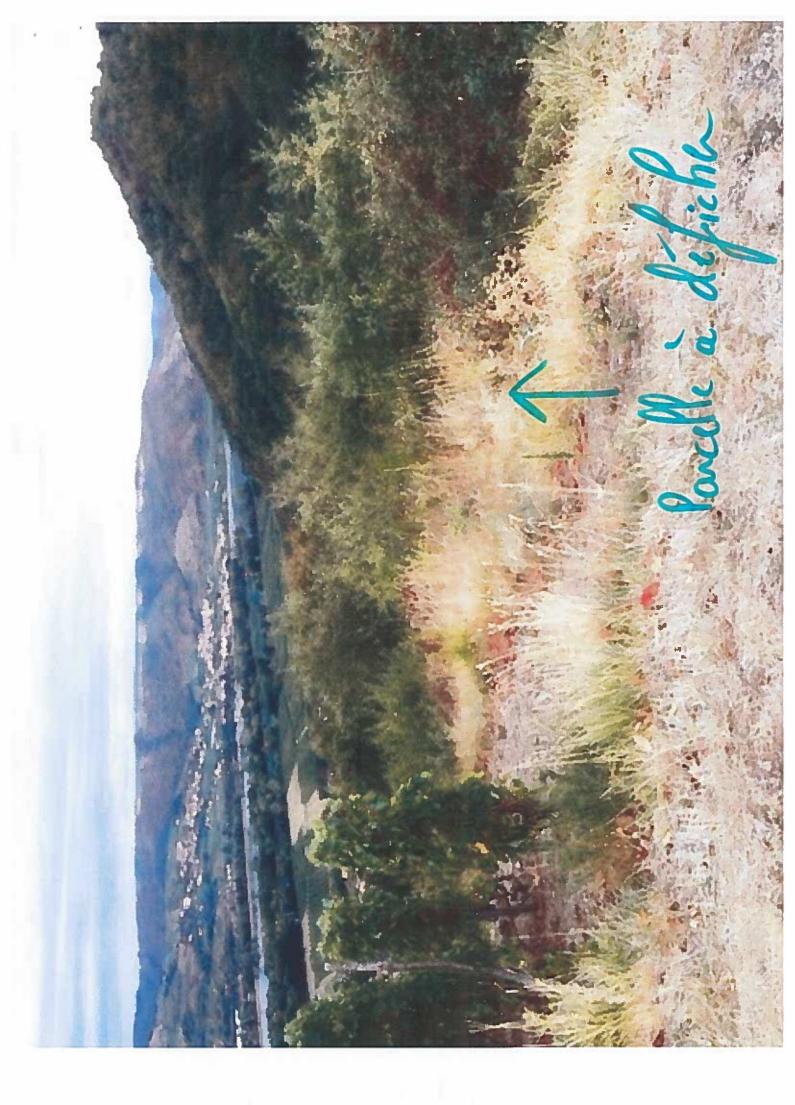
1841500

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES [Département : Le plan visualisé sur cet extrait est géré ARDECHE par le centre des impôts foncier suivant : **PRIVAS** PLAN DE SITUATION 1,Route des MINES BP 620 07006 Commune: VION 07006 PRIVAS tél. 04.75.66.12.00 -fax 04.75.66.12.49 cdif.privas@dgfip.finances.gouv.fr Section: ZB Feuille : 000 ZB 01 Échelle d'origine : 1/2000 Cet extrait de plan vous est délivré par : Échelle d'édition : 1/1000 Date d'édition : 21/08/2015 (fuseau horaire de Paris) cadastre.gouv.fr Coordonnées en projection : RGF93CC45 ©2014 Ministère des Finances et des Comptes publics 1841600 1841500 291 290 318 b 281 n°31 b 324 280 4213600 275 365 274

1841600

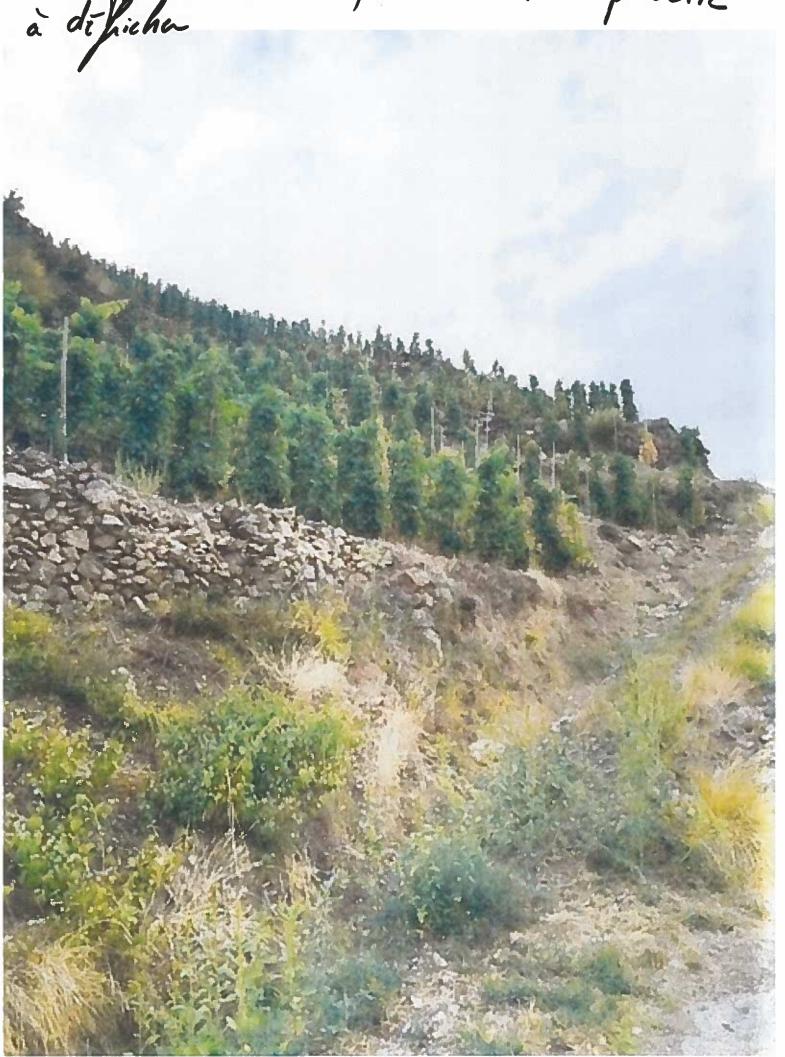
366

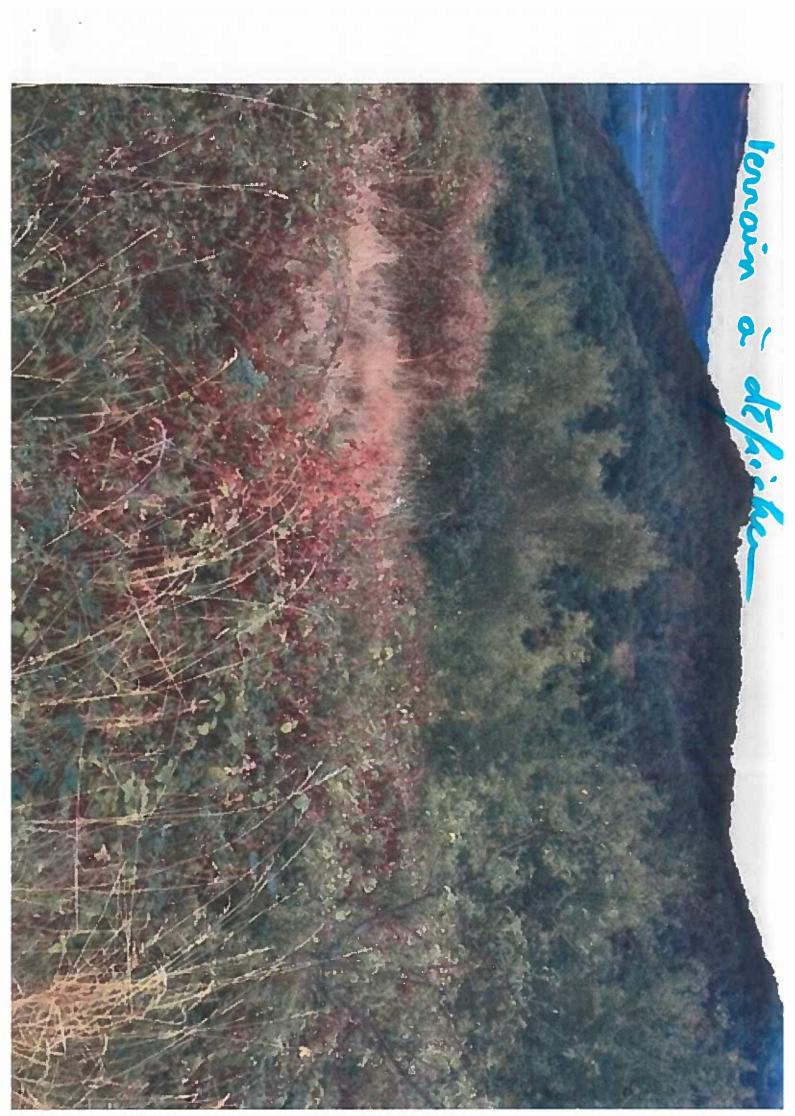
1841500

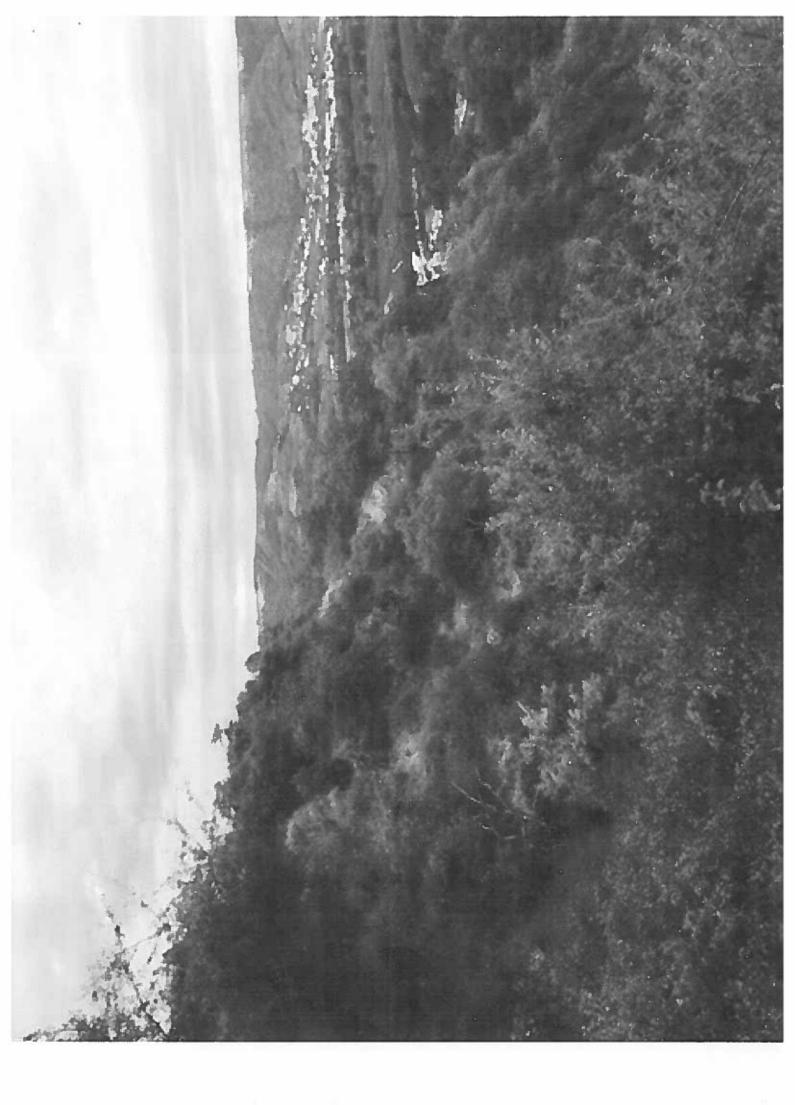




à dificher voisimes de la parcelle







DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES Département : Le plan visualisé sur cet extrait est géré ARDECHE par le centre des impôts foncier suivant : PRIVAS EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL Commune : 1, Route des MINES BP 620 07006 07006 PRIVAS VION tél. 04.75.66.12.00 -fax 04.75.66.12.49 cdif.privas@dgfip.finances.gouv.fr Section: ZB Feuille: 000 ZB 01 Échelle d'origine : 1/2000 Échelle d'édition : 1/2500 Cet extrait de plan vous est délivré par : Date d'édition : 21/08/2015 (fuseau horaire de Paris) cadastre gouv fr Coordonnées en projection : RGF93CC45 ©2014 Ministère des Finances et des Comptes publics 315 4213750 234 TELLES 1841500

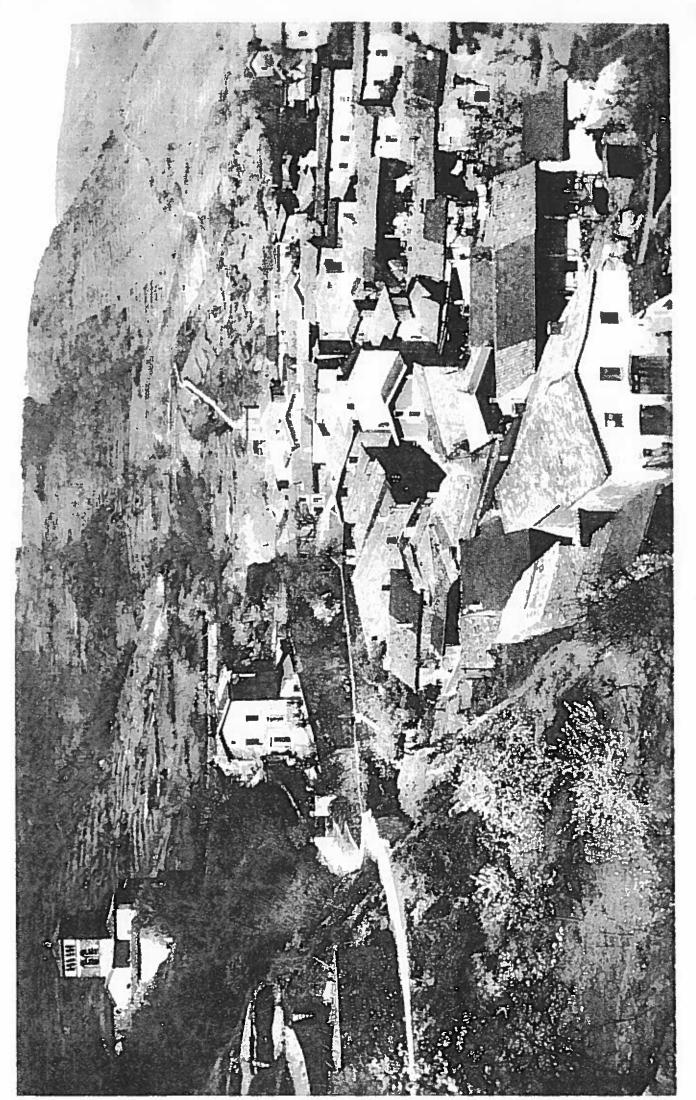
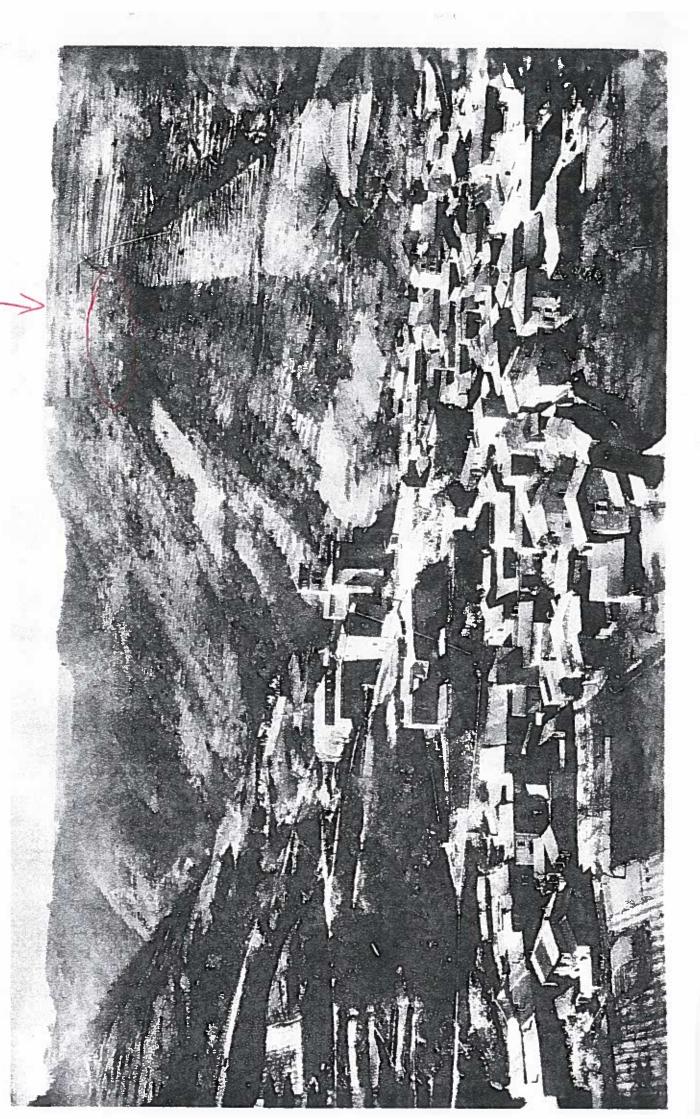


Photo de 1955 VION



parcelle